

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2015

---

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 600

présenté par  
M. Dhuicq  
-----

### ARTICLE 12 BIS

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Article très maoïste dans son inspiration collectiviste !